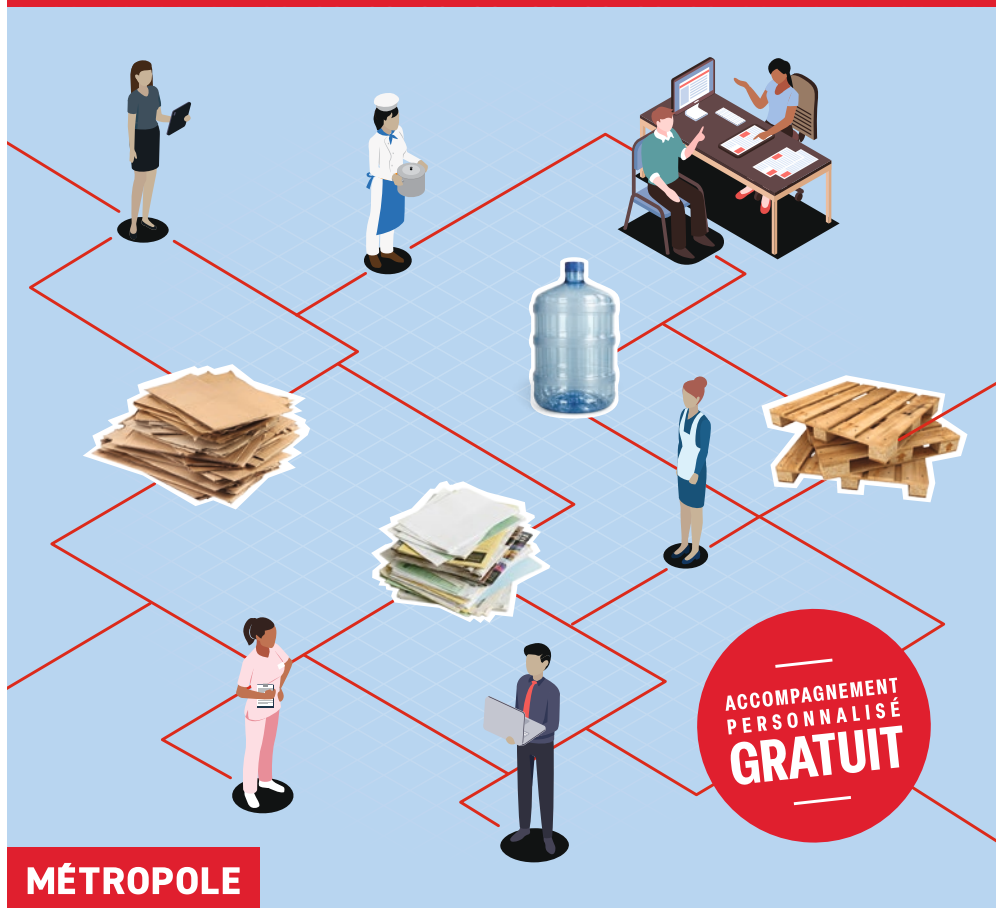


Professionnels,

la Métropole de Lyon vous accompagne
dans la réduction et le tri de vos déchets professionnels



MÉTROPOLE

GRAND LYON

grandlyon.com/dechetspro

Vous êtes un professionnel de la Métropole de Lyon et vous souhaitez réduire et améliorer le tri de vos déchets ?



La Métropole de Lyon vous permet de bénéficier **gratuitement** d'un accompagnement personnalisé pendant **6 mois**.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les structures du territoire dont les déchets sont collectés, au moins en partie, par la Métropole de Lyon : commerces, entreprises, structures publiques, associations...



Combien de temps dure l'accompagnement ?

L'accompagnement dure en moyenne **6 mois**. Il est destiné à impulser une dynamique qui a vocation à perdurer au-delà de cet accompagnement.



Quels sont les avantages à être accompagné ?



Être en conformité
avec la réglementation



Réduire
votre impact environnemental et le quantifier



Optimiser
vos coûts d'achat et vos frais de collecte des déchets



Répondre
aux attentes de vos salariés et de vos clients sur le tri et la réduction des déchets



Fédérer
vos équipes autour d'un projet commun



Valoriser
votre structure en communiquant sur la démarche menée



Être en réseau
avec d'autres structures engagées sur le territoire

Les 5 grandes étapes de l'accompagnement

1

La visite de site(s) et la réalisation d'un diagnostic

pour identifier vos flux de déchets. En parcourant vos locaux, l'équipe passe en revue l'ensemble de vos usages afin d'identifier les principales sources de déchets.

2

La préconisation d'actions à mettre en œuvre

pour réduire et/ou trier vos principaux flux. À partir du diagnostic, 5 à 10 actions vous sont proposées avec les moyens nécessaires associés (humains, matériels, financiers).

3

La participation à un atelier d'intelligence collective

pour choisir 3 actions à mener à partir des préconisations identifiées.

4

Le suivi mensuel pour échanger sur les avancées du projet et répondre à vos questions. Tout au long de l'accompagnement, vous avez la possibilité de participer à des ateliers, des visites pour mobiliser vos équipes en interne

5

Un bilan de l'accompagnement

avec le suivi des indicateurs et les retours qualitatifs.



L'équipe vous accompagne à chaque étape

de votre démarche : conseils, mise à disposition de ressources, mise en lien avec des prestataires, réalisation de devis, etc.

Quels sont vos engagements ?

En rejoignant le programme, il vous est demandé de :

- vous rendre disponible pour participer aux **6 réunions de suivi** (1 par mois),
- **mobiliser vos équipes** pour participer au projet,
- **mettre en œuvre les actions** de réduction et de tri des déchets que vous aurez choisies, en déployant les moyens nécessaires (humains, matériels, financiers).

Ces engagements seront repris dans la charte d'engagement qui vous sera soumise lors du lancement de l'accompagnement.



grandlyon.com



Comment bénéficier de cet accompagnement ?

Envoyez un e-mail avec vos coordonnées à **dechets_professionnels@grandlyon.com**

Les équipes prendront contact avec vous.

Qui sommes-nous ?

L'accompagnement est réalisé par les équipes de :



Association citoyenne, membre du réseau Zero Waste France, qui accompagne les professionnels et les citoyens de la Métropole de Lyon depuis 10 ans dans leurs démarches zéro déchet - zéro gaspillage.



Entreprise spécialiste du compostage et de la réduction des déchets alimentaires, implantée dans 26 agglomérations, qui accompagne et sensibilise les professionnels du territoire depuis 2018.